



## **Théâtre.** Au profit de l'Association des chiens guides Un chèque de 4 000 euros remis



La compagnie de théâtre de la Polle a remis un chèque de 4 000 euros au profit de l'Association des chiens guides d'aveugles, du centre Paul-Courteville de Normandie.

**Hier soir, la compagnie théâtrale de la Polle a remis un chèque de 4 000 euros au profit de l'Association des chiens guides d'aveugles du centre Paul-Courteville de Normandie.**

En interprétant la pièce *Monsieur Prudhomme* pendant quatre soirs de suite au

théâtre des Miroirs de La Glacière, la compagnie théâtrale a fait salle comble à chaque fois. Elle a décidé de reverser l'intégralité des bénéfices de la soirée à une association de choix, comme elle le fait chaque année. Et pour 2016, c'est l'Association des chiens guides d'aveugles du centre Paul-Courteville de Normandie. Au total, ce sont 4 000 euros qui ont été récoltés.

Cette association forme entre douze et quinze chiens par an, avant de les remettre gratuitement. Pour un seul chien, le prix de la formation

varie entre 17 000 et 20 000 euros, en sachant que la durée d'entraînement est d'environ deux ans : un an chez des bénévoles et un an à l'école avec des formateurs.

À l'âge de 10 ou 11 ans, le harnais est retiré au chien pour qu'il ne soit plus chien guide, mais un simple animal de compagnie pour les dernières années de sa vie. Son propriétaire a alors la possibilité de le garder ou l'association se charge de le donner à une autre personne.

**T.H.**